ésadtpm

École Supérieure d'Art et Design Toulon Provence Méditerranée

Bourses de mobilité

Afin d'encourager les mobilités, l'ésadtpm propose différentes aides financières.

ERASMUS +

Les étudiants, enseignants et le personnel suivant un programme Erasmus+ peuvent bénéficier d'une aide de l'agence Erasmus+ France. La subvention s'adresse aux étudiants effectuant un stage ou un semestre d'étude, mais également aux professeurs et aux personnels intervenants dans un établissement conventionné.

Taux de bourses appliqués pour l'année 2025-2026

Mobilité physique de courte durée

· **Les étudiants participant à une activité de mobilité physique de courte durée** vers toutes les destinations reçoivent un montant de base de 79 € par jour jusqu'au 14ème jour de l'activité et de 56 € par jour du 15ème au 30ème jour de l'activité + les jours de voyage financés.

Les étudiants ayant moins d'opportunités participant à une activité de mobilité physique de courte durée reçoivent un complément financier, qui s'ajoute au montant de base à la contribution aux frais de séjour, s'élevant à 100 € pour une activité de mobilité physique d'une durée de 5 à 14 jours et à 150 € pour une activité de 15 à 30 jours.

· Le complément financier pour les stages ne s'applique pas aux étudiants en mobilité de courte durée.

Mobilité physique de longue durée

· Montant de base pour la mobilité des étudiants de longue durée à des fins d'études et de stages dans les États membres de l'UE, les pays tiers associés au programme et les pays tiers non associés au programme des régions 13 et 14, à l'exception des étudiants des régions ultrapériphériques et des pays et territoires d'outre-mer

Pays d'accueil		**Montant par mois mobilités d'études**	**Montant par mois mobilités de stages longue durée**
Groupe 1 Pays où le coût de la vie est plus élevé	Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède. Pays tiers non associés au programme des régions 13 et 14	600 €	750 €
Groupe 2 Pays où le coût de la vie est moyen	Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie	540 €	690 €
Groupe 3 Pays où le coût de la vie est plus faible	Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.	490 €	640 €
Pays partenaires 20% du budget	Reste du monde	700€	700€

Complément financier inclusion : 250€ par mois (sur présentation de justificatifs)

Voyage - Contribution aux frais de voyage

Distances parcourues	Voyage écoresponsable - Montant	Voyage non écoresponsable - Montant
Entre 10 et 99 km	56 EUR par participant	28 EUR par participant
Entre 100 et 499 km	285 EUR par participant	211 EUR par participant
Entre 500 et 1 999 km	417 EUR par participant	309 EUR par participant
Entre 2 000 et 2 999 km	535 EUR par participant	395 EUR par participant
Entre 3 000 et 3 999 km	785 EUR par participant	580 EUR par participant
Entre 4 000 et 7 999 km	1188 EUR par participant	1188 EUR par participant
8 000 km ou plus	1735 EUR par participant	1735 EUR par participant

Complément financier : jusqu'à 2 jours de voyage supplémentaire si pertinent et jusqu'à 6 jours de voyage supplémentaire si pertinent pour les voyages éco-responsables (sur présentation de justificatifs)

Complément financier inclusion : 250€ par mois (sur présentation de justificatifs). Les étudiants ayant moins d'opportunités peuvent bénéficier d'une bourse Erasmus+ spécifique complémentaire.

Les étudiants en situation de handicap/en affection de longue durée peuvent demander une prise en charge des frais réels.

La « distance parcourue » représente la distance entre le lieu d'origine et l'endroit où se déroule l'activité, tandis que le « montant » couvre la contribution au voyage aller-retour, à destination et au départ de l'endroit où se déroule l'activité.

Mode de versement

80% avant l'arrivée dans l'établissement d'accueil.

20% lors du départ de l'établissement d'accueil (attestation de présence à l'appui).

PRAME

PRAME (Programme Régional d'Aide à la Mobilité Internationale Etudiante) est une bourse de la région Sud attribuée sur critères sociaux. Elle n'est pas cumulable avec la bourse ERASMUS+. Cette bourse est également valide hors programmes Erasmus+ et s'ouvre ainsi à un nombre de bénéficiaires plus important. Cette bourse est allouée aux étudiants effectuant un stage ou un semestre d'études à l'étranger.

Mode de versement

80% lors de l'arrivée dans l'établissement d'accueil

20% lors du départ de l'établissement d'accueil.

AMI

Le Ministre de la Culture a choisi d'élargir à tous les domaines de l'enseignement supérieur culture (ESC) le bénéfice de l'aide à la mobilité internationale (AMI) pour les étudiants boursiers souhaitant suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges ou d'un stage international. Cette formation ou ce stage doit s'inscrire dans le cadre de leur cursus d'études.
D'un montant de 400€ mensuel, les dossiers de demande déposés par les boursiers concernés par une mobilité internationale, seront examinés de manière collégiale et selon des critères objectivés.

Mode de versement

80% avant l'arrivée dans l'établissement d'accueil.

20% lors du départ de l'établissement d'accueil (attestation de présence à l'appui).

OFAJ

L'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse accompagne les Jeunes avec moins d'opportunités de moins de 31 ans dans le cadre d'un séjour d'études en Allemagne. La bourse s'élève à 300€ mensuels avec un forfait pour les frais de voyage. La demande doit être déposé directement chez l'OFAJ – veuillez consulter leur site pour plus d'informations.

OFQJ

L'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse accompagne les étudiants pour la réalisation d'un stage au Québec. L'OFQJ propose une bourse pour les jeunes de moins de 35 ans avec un montant jusqu'à 200 €. La demande doit être déposé directement chez l'OFQJ – veuillez consulter leur site pour plus d'informations.

CROUS

Les aides à la mobilité internationale sont cumulables avec la bourse du CROUS.

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

Cofinancé par l'Union européenne

L'ésadtpm est titulaire de la Charte Erasmus+ 2021-2027.

Logo Erasmus+ Copyright : DR

accès rapides

Diplômes

Emploi du temps

Unité de recherche

Pratiques amateurs

Règlement intérieur

Visite Virtuelle

ésadtpm

École Supérieure d'Art et de Design Toulon Provence Méditerranée

2 Parvis des écoles
83000 Toulon

04 94 05 58 05

mél : accueilba@metropoletpm.fr

http://www.esadtpm.fr/partir-a-l-etranger/bourses-de-mobilite-341.html